

L'an deux-mille-vingt-deux, le treize décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune, composé de vingt-neuf membres et dûment convoqué le sept décembre deux-mille-vingt-deux, s'est installé sous la présidence de Monsieur Pascal BARRET, le Maire.

Présents (22) : Mmes et MM. BARRET - MEDIGUE - GUYOT - TOUREAU - LAPRUN - LESBOS - WEILL - DARBOIS - HEMAR - JEGOU - LE CLOAREC - LUCAS - DREAN - LE MENTEC - CARTRON - DEBLOND - LE COROLLER - PERIES - HERZOG - MONNIN - LEVEILLE NIZEROLLE - LHERMITTE

Absents ayant donné pouvoir (7) : Mmes et MM. BOICHOT - DELVAL - DJINIADHIS - ANSEL - LABAT - CHAIZE - FOREST respectivement à Mmes et MM. BARRET - TOUREAU - LAPRUN - MEDIGUE - LE COROLLER - PERIES - HERZOG

Secrétaire : M. TOUREAU Elisabeth

Délibération N°105 du 13 décembre 2022 : Finances – Demandes de subventions pour le projet d'aménagement du Moustoir

Rapporteur : Philippe GUYOT

Vu la délibération n° 50 du 14 juin 2022 ;
Vu l'avis de la commission finances du 7 décembre 2022 ;

Comme précisé dans la délibération n°50 du 14 juin 2022, la municipalité souhaite réaménager globalement des espaces publics sur des artères structurantes du quartier du Moustoir : rue Saint-Martin, rue du Moustoir et route du Gréo.

A travers une démarche participative, le projet consiste à :

- reprendre intégralement les revêtements des voies de circulation et les trottoirs
- favoriser la circulation des déplacements doux (Piétons / Vélos / Poussettes)
- planter des arbres, installer des bacs avec des plantations bio, locales, comestibles et accessibles
- mettre en valeur le patrimoine existant (ex : signalétique) en lien avec le PNR et Golfe du Morbihan Vannes Tourisme (GMVT)
- favoriser des aménagements pour permettre la création de zones 30 et 20
- conforter « l'esprit village » du quartier (ex : petite placette)
- limiter les flux et les vitesses, développer l'accessibilité des PMR en tenant compte du PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics)
- étudier la mise en place de conteneurs enterrés
- étudier l'enfouissement des réseaux aériens
- anticiper les constructions futures en tenant compte du PLU
- analyser les 5 emplacements réservés au PLU dans ce secteur
- favoriser les stationnements et éventuellement augmenter l'offre (y compris sur la totalité de la route du Gréo)
- disposer d'un éclairage public moins énergivore
- limiter les entretiens sur la voirie et les espaces verts
- interdire la sortie du quartier sur la RD 101 depuis le Sud de la rue Saint-Martin (créer une impossibilité de passage)
- créer un point de départ et d'arrivée pour un ou des circuits de randonnées
- conserver l'esprit convivial et associative du quartier
- conserver l'éco-école de La Toulaine et le bar-alimentation.

Pour ce faire, un budget de 1 350 000 € a été voté par le Conseil municipal lors des étapes « Budget primitif » (CM du 14/12/2021) puis « Budget supplémentaire » (CM du 05/04/2022).

Afin de financer ce projet, plusieurs demandes de subventions peuvent être effectuées auprès de différents organismes publics. Le plan de financement pour la globalité de l'opération est donc le suivant :

Dépenses	Montant HT estimé
Frais d'études	30 k€
Maîtrise d'œuvre	65 k€
Travaux	1 030 k€
Montant total des dépenses	1 125 k€

Recettes	Montant HT estimé
Etat – DSIL 2023	337 k€
Région - Bien vivre en Bretagne - liaisons cyclables	57 k€
CD 56 - Mobilités douces	85 k€
CD 56 - Voirie hors agglo	14 k€
CD 56 - Amendes de police	15 k€
GMVA - Schéma cyclable	86 k€
Autofinancement	531 k€
Montant total des recettes	1 125 k€

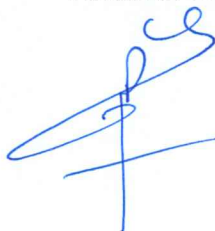
Après débat, le Conseil municipal est donc invité à délibérer pour :

- Solliciter toutes les subventions et tous les fonds de concours auxquels la Commune peut prétendre pour la réalisation de cette opération ;

- Autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions utiles et signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Le bordereau est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés (29 votants)

La secrétaire
Elisabeth TOUREAU



Le Maire,
Pascal BARRET